**DECLARATION DE LA DELEGATION DU MALI**

**Trente-troisième session du Groupe de travail sur l’Examen Périodique Universel**

**EPU de la Guinée Equatoriale**

(Genève, le 13 mai 2019 /14 :30 – 18 :00)

Temps de parole : 1min 25s

Lue par : SEM Mamadou Henri KONATE

Merci Monsieur le Président,

Je voudrais souhaiter la bienvenue à la délégation de haut niveau de la Guinée Equatoriale et la remercier pour la présentation de son troisième rapport national.

Le Mali félicite le gouvernement équato-guinéen pour ses efforts en vue de mettre en œuvre les recommandations faites lors de son dernier EPU en 2014. Ma délégation salue en particulier la ratification de la Convention relative aux droits des personnes handicapées et celle du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l’enfant, concernant l’implication d’enfants dans les conflits armés.

Le Mali accueille favorablement les mesures prises pour un meilleur accès à l’éducation pour les enfants de toutes catégories, à travers notamment la création d’un service spécialisé au sein du Ministère de l’Education pour les élèves présentant un handicap ou une déficience, ainsi que la création d’un service public de transport scolaire.

Ma délégation encourage la Guinée équatoriale à poursuivre ses efforts pour renforcer les capacités des organismes publics de défense des droits de l’Homme.

Le Mali souhaite un plein succès à la Guinée équatoriale dans la mise en œuvre des recommandations qu’elle aura acceptées à l’issue du présent examen.

Je vous remercie.